

COMMUNE DE FROHMUHL



Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 10 octobre 2016

Date de convocation : 03/10/2016 Sous le présidence de : Monsieur Didier FOLLENIUS (Maire)
Secrétaire de la séance : Monsieur Guillaume PEIFER

Date d'affichage :
14 octobre 2016

Membres en exercice : 11 **Présents :** Didier FOLLENIUS, Christine NISS, Dominique THELLYERE, Véronique MERTZ, Richard BARTH, Mickaël GOLDSTEIN, Rodolphe SCHAEFFER, Guillaume PEIFER, Muriel HERRMANN, Fabien TRAKSEL

Présents :
10

Représentés: Patrick BURGER par Christine NISS

Votants :
11

Excusés:

Absents:

Ordre du jour:

- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 09 SEPTEMBRE 2016
- MODIFICATION DES STATUTS DE LA COM-COM / TRANSFERT DE LA COMPETENCE "AMENAGEMENT NUMERIQUE"
- COMMUNAUTE DE COMMUNES : RAPPORT D'ACTIVITE
- 4L TROPHY - SUBVENTION
- OUVRIER COMMUNAL : PRIME DE FIN D'ANNEE
- DIVERS

Délibérations du conseil:

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 09 SEPTEMBRE 2016 - DEL_2016_054

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal des délibérations du 09 septembre 2016.

**OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE LA PETITE PIERRE - PROPOSITION DE TRANSFERT DE LA
COMPETENCE "AMENAGEMENT NUMERIQUE" - DEL_2016_055**

Vu les dispositions des articles L.1425-1, L.1425-2 et L.5211-17 du code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de La Petite Pierre,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 29 septembre 2016,

Le Conseil municipal décide

* **que soit transférée** à la Communauté de Communes du Pays de La Petite Pierre la compétence «Aménagement numérique», relative à l'établissement et à l'exploitation de réseaux de communications électroniques au sens de l'article L.1425-1 du CGCT et que soient modifiés en conséquence les statuts de la Communauté de Communes du Pays de La Petite Pierre,

* **de CHARGER** le Maire d'exécuter la présente délibération, qui sera notifiée à M. le Préfet du Bas-Rhin ainsi qu'à M. le Président de la Communauté de Communes du Pays de La Petite Pierre.

**OBJET : COMMUNAUTE DE COMMUNES : RAPPORT D'ACTIVITE 2015 -
DEL_2016_056**

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu l'exposé du Maire et pris connaissance du rapport d'activités 2015 de la Communauté de Communes du Pays de La Petite Pierre,

- décide d'approuver ledit rapport.

OBJET : 4L TROPHY - SUBVENTION - DEL_2016_057

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'une demande de subvention émanant de l'association "Les 4Lions de l'Alsace". Cette association est composée de quatre jeunes dont M. Mathis Mickaël, président de l'association et habitant de Frohmuhl.

Cette subvention servira à financer le 4L Trophy, qui est un raid humanitaire qui consiste à apporter des fournitures scolaires aux enfants du Sud du Maroc.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'accorder une subvention de 300 € à l'association "Les 4Lions de l'Alsace"

- de voter les crédits nécessaires :

C/6574 : + 300

C/6068 : - 300

OBJET : OUVRIER COMMUNAL : PRIME DE FIN D'ANNEE - DEL_2016_058

Le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer une prime de fin d'année à Monsieur Cédric TRAKSEL, ouvrier communal sous Contrat Unique d'Insertion depuis le 15 juin 2015.

En effet, il donne satisfaction dans l'exécution de ses tâches quotidiennes, est ponctuel et volontaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

- d'accorder une prime de fin d'année, à M. Cédric TRAKSEL, d'un montant brut de 838,10 €
- de verser cette prime au mois de novembre ou décembre 2016

Ces dépenses sont inscrites au budget primitif 2016

Aucun autre point n'étant soulevé, M. Le Maire clôture la séance.

Le Maire :
Didier FOLLENIUS